

# LES PÔLES NATIONAUX CIRQUE, À L'OEUVRE DANS LES TERRITOIRES

## LE CIRQUE, EN PERPÉTUEL RENOUVELLEMENT

Dans les années 1970, émerge ce qu'on appelle le nouveau cirque. Ce courant revendique la liberté de création : au-delà de la performance physique, il raconte des histoires, interroge le monde, expérimente et invente des formes.

Il attire rapidement un nouveau public, moins intimidé que par d'autres disciplines. Le cirque s'adresse à toutes et tous.

Des années 1980 à 2000, le cirque gagne en légitimité : naissance de compagnies et spectacles emblématiques, création d'une école de formation de renommée internationale, le Centre National des Arts du Cirque, à Châlons-en-Champagne (1985). En 2001, le ministère de la Culture consacre même une année entière aux Arts du Cirque.

Aujourd'hui, le cirque de création investit toutes les places : les salles de spectacle, les chapiteaux, mais aussi les gymnases, les hôpitaux, les écoles, les chapelles, les médiathèques, les rues, les lieux inoccupés, des métropoles aux villages, les villes et les campagnes.

## LES PÔLES NATIONAUX CIRQUE, C'EST QUOI ?

Les Pôles Nationaux Cirque (PNC) voient le jour en 2011. A ce jour, 15 structures sont labellisées par le ministère de la Culture pour soutenir le cirque contemporain en France.

Ils accompagnent la création de spectacles, les proposent au public lors de saisons culturelles ou de festivals, offrent des espaces d'entraînement aux artistes, soutiennent aussi bien la formation et l'insertion professionnelle que la pratique amateur et facilitent la relation avec les publics, les habitants et les habitantes.

En s'appuyant sur les valeurs portées par le cirque - solidarité, entraide, dépassement de soi, respect de l'autre, maîtrise technique - les PNC sont des partenaires actifs des acteurs locaux, bien au-delà de la culture : éducation, action sociale, justice, politique de la ville, sport, santé, recherche, monde de l'entreprise.

## 15 PÔLES NATIONAUX CIRQUE, 15 TERRITOIRES

Tous portent le même cahier de missions confié par l'État : soutenir la vitalité du cirque contemporain et permettre la rencontre avec les publics. Mais chacun est profondément singulier, ancré dans une histoire, un territoire - rural ou urbain -, un paysage culturel, social et institutionnel qui lui est propre. Tous pareil, tous différents : certains disposent d'un cirque en dur historique, d'autres d'un espace chapiteau, d'une école de formation, ou encore d'un lieu dédié à l'entraînement des artistes. Cette diversité fait des PNC les maillons essentiels de la production et de la diffusion du cirque en France.

Co-financés par les collectivités locales, les PNC s'inscrivent au carrefour de toutes les logiques de développement territorial : redynamiser un centre-ville, accompagner des personnes en réinsertion, développer des modules pédagogiques, fédérer des milliers de spectateurs dans un festival.

Équipement culturel d'envergure nationale et acteur de proximité, chaque PNC fait rayonner son territoire bien au-delà de ses frontières.

## LES PÔLES NATIONAUX CIRQUE, AU CŒUR D'UN RÉSEAU NATIONAL À LA PORTÉE INTERNATIONALE

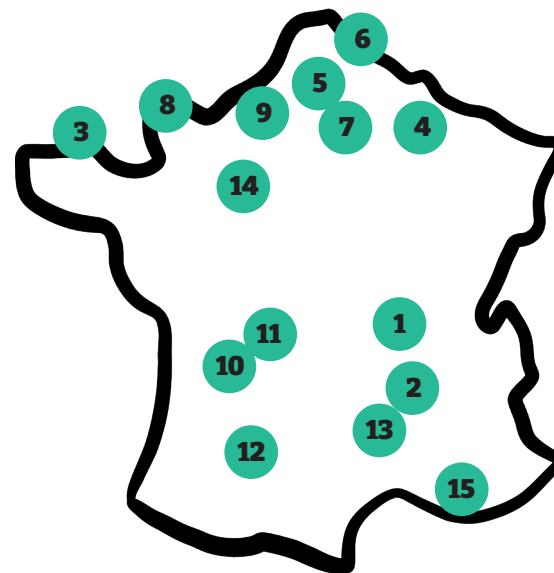
Les 15 PNC sont les initiateurs de Territoires de Cirque, le réseau national qui fédère aujourd'hui 58 structures engagées pour la création et la diffusion du cirque en France. Ils en sont le moteur historique. Ensemble, ils portent des initiatives collectives inédites qui dépassent leurs propres murs et engagent toute la filière.

Avec la création de La Nuit du Cirque, ils relient un réseau international. En 2025, ce sont 75 000 spectateurs, 448 rendez-vous, 278 compagnies et 306 structures mobilisées dans 20 pays, sur trois continents. Preuve de la vitalité exceptionnelle du cirque de création et de la force d'un réseau qui sait agir ensemble.

## LA RÉALITÉ DES PÔLES NATIONAUX CIRQUE SE MESURE EN DONNÉES CONCRÈTES

- **381 000** spectateurs par an, de la grande métropole au bassin rural
- **80 000** personnes accompagnées dans des actions de sensibilisation, de pratique et de formation
- **450** projets artistiques accompagnés chaque année
- **13** festivals organisés par les PNC
- La subvention de l'État aux PNC représente 4,65 M€ en 2024 - moins de 0,5 % du budget de la Direction Générale de la Création Artistique du ministère de la Culture.

Les PNC génèrent des emplois directs et indirects, rémunèrent artistes, techniciens, médiateurs et administrateurs, et font travailler un tissu de prestataires locaux. Face aux nombreux défis environnementaux et sociétaux, face à l'urgence de préserver le vivant, les PNC sont des structures agiles et sobres qui agissent pour la transition écologique et sociale de leurs activités. Chaque euro investi produit une dynamique économique et humaine bien supérieure à la dotation initiale.



## CARTE DES PNC PAR RÉGIONS

### AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

- 1-UTOPISTES**, Cité internationale des arts du cirque, Métropole de Lyon - Vénissieux (69)
- 2-La Cascade**, Bourg-Saint-Andéol (07)

### BRETAGNE

- 3-Carré Magique**, Lannion (22)

### GRAND EST

- 4-Le Palc**, Châlons-en-Champagne (51)

### HAUTS-DE-FRANCE

- 5-Cirque Jules Verne**, Amiens (80)
- 6-Le Prato**, Lille (59)

### ÎLE-DE-FRANCE

- 7-L'Azimut**, Antony - Châtenay-Malabry (92)

### NORMANDIE

- 8-La Brèche**, Cherbourg-en-Cotentin (50)
- 9-le Cirque-Théâtre d'Elbeuf** (76)

### NOUVELLE-AQUITAINE

- 10-Agora**, Boullazac (24)
- 11-Le Sirque**, Nexon (87)

### OCCITANIE

- 12-Circa**, Auch (32)
- 13-La Verrerie d'Alès** (30)

### PAYS DE LA LOIRE

- 14-Le Plongeur**, Le Mans (72)

### PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

- 15-Archaos**, Marseille (13)

